L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 6 AVRIL 1899. No. 8.

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir, le rapatriement des canadiennes-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu.

LA COLONISATION DANS L'OUEST CANADIEN.

La "Vérité" par l'un des ses correspondants, déclare de nouveau la guerre à la colonisation du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest par les Canadiens-français de la province de Québec.

D'après son collobo. ateur, Jean-Paul, les "conférenciers colonisateurs exagèrent les avantages qu'offrent ces contrées. Les terres de là-bas ne valent pas mieux que les nôtres, bien cultivées. Une famille qui laisse la province de Québec fait plus de dommage que ne pourrait faire de bien cinquante familles envoyées dans l'Ouest où les Canadiens-français sont noyés au milieu des peuples scandinaves et slaves qui l'ont envahi."

J'ai entendu bien des conférences, j'en donne moi-même sur la colonisation, et je puis affirmer que toujours l'on s'applique à ne dire que la stricte vérité. Conformément à la recommendation faite par NN. SS. les archevêques et évêques dans une lettre collective de 1871, nous nous bornons à inviter ceux des nôtres qui n'aiment pas à défricher et qui pourtant doivent laisser la paroisse qu'ils habitent, à prendre le chemin des riches prairies de l'Ouest, de préférence à celui de nos villes et des centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Nous exhortons vivement tous ceux qui peuvent vivre ici à y rester, et nous avons le soin de rappeler que là-bas comme partout, il faut pour réussir, du travail, du courage de l'économie et des sacrifices répétés.

Et c'est en restant toujours dans la stricte vérité que nous établissons que de tous les champs ouverts actuellement à la colonisation, l'Ouest canadien est de beaucoup le plus avantageux, parce que :

1o Les terres sont toutes prêtes à la culture, qu'il n'y a pas de souches ou de pierres à extraire, à faire de rigoles, de fossés et de clôtures, ce qui permet dans une seule année de préparer à l'ensemencement plus d'arpents que pendant dix et meme vingt ans dans notre province.

2o Tout en étant plus faciles à cultiver, les terres y sont aussi plus fertiles, comme le prouvent les chiffres officiels. Pendant les trois dernières années le rendement moyen dans l'Alberta a été de 30 à 43 minots l'acre. La dernière récolte, pour la population française, y a donné 213 minots par tête ce qui ne se rencontre nulle part dans notre province, même dans les paroisses les plus riches. En 1891 M. Fulton, du Manitoba, écrivait : "J'ai fait jusqu'à ce jour, vingt-deux récoltes sur ma ferme, et je puis dire que le rendement moyen a été pour le blé 25 minots l'acre ; l'avoine, 50, et l'orge, 55."

Il est prouvé que les mêmes rendements s'obtiennent sur des milliers d'acres dans divers districts et toujours sans engrais.

3o On y produit à meilleur marché. Ainsi d'après des calculs faits minutieusement, il appert que le blé, en entrant dans nos greniers, coûte 57 cts tandis qu'il ne coûte que 30 cts aux producteurs de l'Ouest.

4o Les relations commerciales avec l'Alaska, la Colombie Anglaise, la Chine, le Japon, etc., permettent d'y vendre tous les produits de la ferme, à des prix rémunérateurs, et suivant toute probabilité, ces divers marchés prendront une importance de plus en plus considérable.

On comprend combien il est facile dans ces conditions de se faire, en peu de temps, un établissement prospère. Il y a six ans, un orphelin, laissait ma paroisse avec ses seuls vêtements. Un ami s'offrit a payer son passage jusqu'à Edmonton. Etabli à Morinville, il possède aujourd'hui 160 acres de bonne terre, cinq chevaux, un troupeau de 29 têtes, des instruments d'agriculture, une bonne maison, etc. La dernière récolte lui a donné 800 minots de grains et 200 minots de patates. Il ne doit rien, qu'une profonde reconnaissance à ceux qui ont fait "miroiter" à ses yeux les avantages qu'offre l'Ouest, au point de vue agricole. Ceux de ses jeunes frères, établis aux Etats-Unis viennent de le rejoindre pour s'établir à ses côtés.

J'ai eu la bonne fortune de visiter aussi dans la vallée de Qu'Appelle, un ancien colon de la Rouge, où il a travaillé pendant 9 ans avec sa famille. Arrivé à Qu'Appelle, il y a cinq ans, avec $150 de dettes, ce courageux Canadien vaut aujourd'hui au moins $6,000. Il est bon d'ajouter qu'il est aidé dans l'exploitation de sa ferme par six garçons aussi vaillants que leur père. Et ce ne sont pas là des cas isolés.

Vous me direz : Mais il y en a qui n'ont pas réussi. Eh ! mon Dieu, oui. Le fait d'aller dans l'Ouest ne suffit pas pour donner à un homme du courage, de l'intelligence, ou le mettre à l'abri des accidents de la fortune. Il n'est pas nécessaire d'aller si loin pour trouver des gens qui ne réussissent pas. Mais prenez deux hommes également bien doués, et placez-les avec les mêmes ressources, l'un dans une prairie du Manitoba, et l'autre dans une de nos bonnes terres en bois debout, et je n'hésite pas à assurer que mon Manitobain sera déjà un riche fermier, quand notre Québecquois ne sera encore qu'un pauvre bucheron.

Nous venons de voir passer au milieu de nous, en route pour l'Ouest, des milliers de Doukobers. Pauvres aujourd'hui, demain ils seront riches, riches de biens à notre portée et que nous semblons dédaigner comme si nous étions tous des rentiers.

Il y a sans doute le revers de la médaille. Le paradis terrestre a été fermé pour toujours.

Le bois de construction y est plus cher qu'ici. L'eau dans certains endroits est difficile à obtenir, et est d'une qualitité inférieure. Ces prairies planes et à perte de vue, n'offrent certainement pas le coup d'œil réjouissant de nos montagnes, de nos forêts, de nos rivières et de notre grand fleuve ; surtout l'on n'y respire pas l'air natal si cher à tout bon Canadien-français. mais les cultivateurs savent que la vue d'un beau champ de blé ou d'un gras troupeau fait oublier et pardonner bien des inconvénients. Le directeur de la "Vérité" a pris part au congrès de la colonisation, tenu à Montréal, l'automne dernier. Il sait que le colon de notre province ne marche pas toujours dans un chemin bordé de roses:

Jean-Paul craint trop, croyons-nous l'absorption des nôtres par les éléments étrangers. Le Manitoba seul couvre une superficie de 74,000 milles carrés ou environ 47,331,800 acres. La population n'est encore que de 200,000 âmes et il y a place pour des millions. En dirigeant de ce côté tous ceux qui sont condamnés ou se condamnent à abandonner notre province, nous formerons à notre tour, un élément puissant dont il faudra tenir compte dans l'administration de la chose publique. Pour qui connait les paroissiens de St Jean-Baptiste, de St-Pierre, de Ste-Agathe, de Lorette, de Ste-Rose, du Lac Dauphin, etc., dans le Manitoba, de St-Louis de Langevin, du Lac aux Canards, dans la Saskatchewan, de Morinville de St-Albert, dans l'Alberta, il est évident que jamais l'on ne parviendra à déf franchiser ces centres, pas plus que Québec ou les Trois Rivières. Et nous pouvons former des centaines de paroisses dans les mêmes conditions.

Manitoba compte à l'heure actuelle 25,000 catholiques, 46 églises ou chapelles, desservies régulièrement, 50 postes visités par des missionnaires, 34 prêtres séculiers, 47 religieux, 6 communautés d'hommes, 7 communautés de femmes, dont 6 vouées à l'enseignement. Une citadelle gardée par de pareils défenseurs peut être attaquée ; elle ne se rend pas. Que l'on veuille se rappeler la situation de nos père, lors de la conquête, abandonnés, sans ressources, sur une terre ruinée par de longues guerres et envahie de tout côté par des ennemis puissants. C'était le temps ou jamais de se décourager.

Nous commencions pourtant alors à écrire les plus belles pages de notre histoire.

Avec notre force d'expansion, notre vitalité, notre énergie, ne pouvons-nous pas avec confiance continuer dans les prairies de l'Ouest, la lutte glorieuse soutenue sur les bords du St. Laurent ?

C'est le temps de faire remarquer à Jean-Paul qu'il n'est pas conséquent, dès qu'il réprouve la colonisation du Manitoba par les nôtres, d'encourager celle d'Ontario, où la population catholique vis-à-vis la population protestante est à peu près dans la même proportion qu'au Manitoba.

L'inconséquence me parait éclater davantage quand je le vois se réjouir au point "d'applaudir des deux mains" à l'entrée des Canadiens des Etats-Unis, dans ce même terrible Ouest, comme si le flot scandinave n'était à craindre que pour nous.

"Notre armée a mal manœuvré," dit encore Jean-Paul ! "Elle a manqué le coup de s'emparer de ces terres lointaines en 1870."

Mais à cette époque, nos familles valaient-elles moins qu'aujourd'hui, pour la province de Québec ? Je profite du mot : une armée bien organisée a son avant-garde, son arrière-garde, ses éclaireurs, surtout, elle ne manque pas d'occuper les hauteurs pour empêcher l'ennemi de s'y fortifier.

Je ne suspecte pas les intentions de Jean-Paul, non plus que des partisans de sa thèse ; je les prie cependant de réfléchir sur le fait que dans un milieu qui nous est sourdement hostile, on poursuit absolument le même but qu'eux. Il y a évidemment "mauvaise manœuvre" quelque part. Si ceux que je viens de désigner ont tort de travailler à nous fermer le chemin de l'Ouest, vous ne pouvez avoir raison de ne pas aider à l'ouvrir.

J'ai évoqué le souvenir de la conquête. En étudiant l'histoire des années qui l'ont précédée, l'on voit qu'un certain groupe de Français combattait, à la cour de Versailles, la colonisation de notre pays. Les arguments qu'on y faisait valoir ressemblent beaucoup à ceux dont se sert Jean-Paul. "Pourquoi, disait-on, dépeupler la France ! N'avons nous pas besoin de tout notre monde ? Pourquoi envoyer tant de braves gens vivre entre des castors et des ours, ou se faire scalper par des sauvages ! Que nous importe quelques arpents de neige !" Il n'est pas besoin d'ajouter que ces discoureurs n'étaient pas plus les amis de la France que du Canada.

Je soupçonne fort Jean-Paul de ne pas connaitre l'Ouest. S'il en a le loisir et la volonté, qu'il visite donc ce beau pays. Je lui promets d'avance une large et généreuse hospitalité par tous nos compatriotes de là-bas, et bien des regrets pour le travail qu'il fait aujourd'hui. Il comprendra alors le mot de de Sir G. E. Cartier : "Jeunes gens allez à l'Ouest ! c'est le pays de l'avenir." Il comprendra aussi tout ce qu'a vraiment de canadien, l'appel que faisait l'automne dernier, le vaillant archevêque de St. Boniface, en faveur de la colonisation de cet immense Ouest, dont il est le chef spirituel.

Il nous faut un solide point d'appui dans ces régions où se concentrent tant de forces vives. Tout ce qui contribue à étendre et à fortifier l'influence française, que ce soit à l'Ouest au Nord, ou à l'Est de la Confédération, doit de toute évidence profiter à la province de Québec.

C'est tout pénétré de cette conviction, que je me joins de grand cœur aux zélés missionnaires colonisateurs, pour les aider à faire connaitre les richesses de ces contrées, et y a diriger tous ceux qui sont dans l'obligation de laisser leurs terres et qui n'ont pas le goût, la force ou la volonté de se faire défricheurs ; les pères de familles qui n'ayant pas les moyens d'établir ici leurs enfants, vont les voir partir, les uns après les autres, pour courir les voyages ; les cultivateurs qui peinent de père en fils sur des terres arides, pour ne gagner, malgré leur vaillance, qu'un pauvre pain noir ; ceux qui, trop nombreux, hélas ! interrogent l'horizon et demandent où aller ; enfin, et surtout, ces centaines de compatriotes qui tous les ans vont, à pleins chars, offrir. à l'étranger, leurs bras, leur santé et leur liberté.

Et en faisant ce travail, je crois servir les intérêts de la province de Québec, tout autant que ceux de l'Ouest Canadien.

D. GERIN, Ptre.



L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne
d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"L'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.
FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 6 Avril 1899.

LA LANGUE FRANCAISE EST-ELLE OFFICIELLE DANS LES TERRITOIRES.

Le parlement siége à Ottawa depuis le 16 mars, et l'Assemblée Législative s'est ouverte le 4 avril, c'est-à-dire le temps pour l'OUEST CANADIEN d'entrer en campagne et de réclamer de l'une ou de l'autre chambre un droit qui a été refusé à la population française des Territoires du Nord-Ouest depuis plusieurs années. Nous avons de par la loi un droit indiscutable à nos Ordonnances en français. L'Acte des Territoires du Nord-Ouest qui nous régit impose au gouvernement l'obligation d'imprimer en langue française les documents publics, Gazette Officielle, Ordonnances, etc. Or les Ordonnances depuis 1891 n'ont pas été publiées en langue française. Il faut que cette injustice se répare.

L'an dernier M. F. F. Monk, le député de Jacques-Cartier aux Communes, interpella le gouvernement au sujet de cette négligence, ou peut-être mauvaise volonté de la part de l'administration Territoriale.

La réponse du ministre de la Justice, par la bouche de Sir Wilfrid Laurier, fut que le gouvernement des Territoires étant un gouvernement responsable, il était difficile pour Ottawa d'intervenir dans la question.

Nos lecteurs savent que L'OUEST CANADIEN n'est pas antipathique au au gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, puisqu'il l'a félicité et remercié pour chacune des faveurs accordées ou des mesures prises à l'avantage de l'Ouest. Nous ne sommes pas non plus contre l'administration Haultain-Ross, et notre directeur est parti pour Régina représenter le district français de St. Albert avec des dispositions plus que pacifiques à l'égard du gouvernement ; mais il y a une chose que lui et L'OUEST CANADIEN feront envers et contre tous, c'est que lorsqu'il s'agira, comme dans la circonstance actuelle, de revendiquer un droit si légitimement acquis, il n'y aura ni tendances politiques ni sympathies qui tiennent. Nous représentons avant tout les intérêts de nos nationaux dans les Territoires, et ces intérêts sont pour nous plus chers que tout le reste.

Nous devons donc dire que nous avons été passablement surpris de le réponse évasive reçue d'Ottawa. De son côté, Régina prétend que puisque le gouvernement fédéral lui impose l'obligation de dépenser quelques milliers de piastres pour imprimer les Ordonnances en français, il doit pourvoir aux fonds nécessaires à cette fin.

Et entre ces deux raisons futiles et quelques peu malsaines, nos droits sont violés, notre langue n'est plus officielle, si ce n'est en lettres mortes dans l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.

Nous demandons à Ottawa, et surtout à la députation française, de nous venir en aide.

NOUS SOMMES BIEN REPRESENTES.

A l'heure où la session s'ouvre à Régina pour la nouvelle Assemblée Législative il est bon que nos gens connaissent un peu ceux qui nous représentent, plus particulièrement ceux des nôtres qui ont été élus dans les différentes parties du Nord-Ouest pour aller dire qu'il y a encore des Canadiens et des Métis français dans ce pays, qui, autrefois, était presqu'exclusivement leur possession.

Nous avons trois membres attitrés, et des amis en plus, parmi les députés qui siègent maintenant à Regina. Voici : M. Villeneuve, député de St. Albert, M. Prince, député de Battleford, et M. Fisher, député de Batoche.

Quelques notes biographiques aideront à les faire connaitre, et ils doivent être connus, car ils ont devant eux une tâche ingrate, aride et bien difficile sous les circonstances, et nous tous, canadiens, nous leur devrons de la reconnaissance s'ils parviennent à faire comprendre à l'assemblée des Territoires que nous avons droit à quelques choses dans l'Ouest, quand ce ne serait que d'obtenir que la loi soit suivie à la lettre.

M. Frédéric Villeneuve, avocat d'Edmonton, est un des fils de l'Honorable Sénateur Villeneuve, de Montréal. Il est arrivé parmi nous il y a à peine deux ans, a fondé L'OUEST CANADIEN, dont il est le directeur et s'est fait élire par une forte majorité dans le district électoral de St. Albert, grâce à son mérite personnel, à ses talents oratoires et de plus les canadiens et les métis ayant compris l'importance d'avoir, dans un district français, un français pour nous représenter à Regina, se sont unis et lui ont donné leurs votes. Si l'union qui a existé pendant la dernière lutte dans le district que M. Villeneuve représente aujourd'hui, existait dans tous les établissements canadiens, nous aurions plus de force.

M. Villeneuve nous fera certainement honneur à Régina.

Le député de Battleford, M. Benjamin Prince, est un "self-made man," homme qui s'est fait seul, et il a bien réussi. M. Prince est le fils de feu Benjamin Prince, de St Grégoire, comté de Nicolet. Venu d'abord à Winnipeg en 1878, puis à Battleford en 1881. Il a l'expérience de l'Ouest et cette expérience lui a profité. Arrivé à Battleford, sans le sou, M. Prince par ses talents d'homme d'affaires, son esprit d'entreprise, ses vues larges, s'est fait une position financière des plus enviables, et comme il est un canadien (nous disons même un cayen) de vieille souche, nous pouvons compter sur toute sa puissance d'homme d'affaires pour aider à notre cause.

Le député de Batoche, M. Charles Fisher, est un fils du pays, fils de feu Georges Fisher, riche traiteur connu partout le Manitoba et les Territoires. M. C. Eisher a fait ses études au Collége de St. Boniface, et lorsque son père a laissé la Prairie du Cheval Blanc, Manitoba, pour venir s'établir dans l'Ouest, il a suivi sa famille et s'est occupé de commerce. Il a maintenant une position très enviable comme marchand au Lac des Canards et il représentera avec honneur la population métisse français des Territoires. L'union des canadiens et des métis français, une union solide, faite de bonne foi, avec une confiance réciproque et sans arrière pensée, c'est ce qui est non-seulement désirable, mais presque nécessaire, et nous avons confiance que M. Fisher sera, sous les circonstances, ce trait d'union dont nous avons tant besoin.

Nous avons de plus quelques amis là bas, un surtout que nous ne pouvons pas passer sous silence. Celui que nous mentionnons particulièrement est M. Thomas McKay, membre de Prince Albert. Parlant anglais, français et cris M. McKay, qui a toujours vécu dans l'Ouest, a des idées qui se sont formées avec son expérience de la vie, et il ne pense pas, comme bien d'autres, que les français sont des étrangers dans ce pays-ci et n'ont pas des droits qui devraient être respectés par tous les gouvernants. M. McKay a prouvé sa sympathie pour nous lorsqu'il était député de 1891 à 1894. Nous l'en remercions.

Il ne faut pas non plus oublier le député d'Edmonton, M. McCauley, qui compte tant d'amis parmi notre population canadienne et métisse. Ses idées, largement libérales, nous font espérer son concours, s'il est nécessaire.

Le député de Victoria, M. J. Shera, a aussi connu assez bien la population française de son district pour que nous puissions compter sur son aide.

Quand au député de Wetaskiwin M Rosenroll nous pouvons dire qu'il est français, c'est un de nos amis qui a déjà gagné notre confiance.

Il faut admettre que sous les circonstances nous pouvons espérer plus que jamais.

NOUVELLES GENERALES.

Voici une nouvelle qui nous vient du Canada :

"Déjà vingt familles tant des Etats-Unis que du Canada, se préparent à partir le 5 avril prochain, pour Alberta, sous la direction de M. l'abbé J. B. Morin, missionnaire-colonisateur. Ce nombre aurait pu être doublé et triplé même, si M. l'abbé Morin n'eut pris un soin tout particulier de n'inviter à venir dans ses colonies que des personnes ayant au moins un capital suffisant pour commencer l'exploitation d'un homestead."

C'est agir sagement. Les colons qui ne possèdent pas les moyens d'attendre les récoltes et de s'acheter le nécessaire pendant les premiers mois de leur établissement, se découragent et découragent les autres.—La Tribune de Wonsocket.

Paris.—Mlle Lucie Fauvre a décidé de continuer dans le monde sa carrière de charité.

Le bruit avait couru, après la mort de son père, qu'elle allait prendre le voile.

Mais on lui a fait remarquer que l'œuvre de la Ligue des enfants de France, fondée par elle, avait déjà rendu de grands services et qu'elle péricliterait certainemant si elle l'abandonnait pour entrer dans un couvent.

Mlle Lucie Faure a donc résolu de continuer son œuvre et de rester dans le monde. Il parait aussi qu'elle se prépare à publier les Mémoires de M. Faure.

Paris.—Le bruit court dans les cercles écclésiastiques que Mgr Ireland sera nommé à la nonciature de Paris, en remplacement de Mgr Clari, mort d'apoplexie la semaine dernière.

La nouvelle n'est pas encore confirmée, bien qu'un prélat distingué ait cru pouvoir dire qu'elle était bien fondée.

Lu dans un journal scientifique :

"Les vêtements de papier, déjà usités par les soldats japonais dans la guerre chinoise, ont subi de nouveaux perfectionnements. Une maison à Chicrgo en fabrique de si légers, si souples et si commodes que l'usage s'en serait généralisé même dans les hôpitaux.

"Quand cette lingerie est sale, au lieu de la donner au blanchissage, on la soumet à quelques nouveau procédé et on en fait..., des potaux télégraphiques !"

C'est bon, c'est bon ? Après celle-là on peut tirer l'échelle.

Lorsque les dames d'honneur de la reine Victoria ont survécu aux charmes de la jeunesse et qu'elles ont atteint l'âge mûr, elles sont démises de leurs fonctions, et leur salaire de $2000 est augmenté de $3000.

La Reine d'Angleterre est allé en France, où elle passe chaque année la plus grande partie du mois de mars. Or Depuis qu'elle est là, elle ne cesse de trembler pour sa vie. Ceci prouve une fois de plus que la grandeur et les richesses ne font pas le bonheur. On voit des femmes de colons qui passent une partie de leur vie seules au millieu des bois et se trouvent si heureuses qu'elles chantent du matin au soir. Contentes de peu, elle posédent cette grande richesse qui consiste à ne pas se créer de besoins factices ; remplissant tous leurs devoirs, elles ont la paix de l'âme. Leur sort est préférable à celui d'une reine qui n'ose sortir qu'entourée de gardes.

Une dépêche reçue de Montréal, le 14 du mois dernier, annonce que l'on est actuellement à organiser en France, une grande excursion qui doit venir visiter le Canada et particulièrement la province de Québec, au mois d'août prochain. L'excursion comprendra environ 150 personnes, dont la majorité sera de savants belges, des touristes, des capitalistes et même des hommes politiques bien connus.

L'Association des Touristes de Montréal est actuellement à prendre des mesures pour donner les accommodations voulues à ces personnages distingués.

EGLISE ST. JOACHIM. Règlement du Carême et heures de Offices.

TOUS LES DIMANCHES.

1ère messe à 8h a.m.
Grand'messe à 10.30h a.m.
Catéchisme, 3h p.m.
Vêpres et Bénédiction, 7h p.m.

Instruction ou sermon à tous les offices, alternativement en français et en anglais, et occasionnellement en langue Crise.

PENDANT LA SEMAINE.

Messe tous les jours à 8h a.m.
Office religieux tous les soirs à 8.30 p.m., excepté le samedi.

NOTES LOCALES.

M. H. A. Russell, Président de la C. M. B. A. de Winnipeg et agent voyageur de MM. Blackwood & Frère, est en cette ville.

Mde Georges Roy est parti depuis mardi, à Wetaskiwin, pour visiter sa fille, Mde C Rodberg, qui est assez gravement malade.

Mde Bileau, l'épouse de notre ami W Bileau de l'Alberta, est retenue à l'hôpital par une maladie grave. Nous espérons son prompt rétablissement.

On nous annonce l'arrivée de M. Napoléon Hébert, de Ste Justine, Comté Dorchester, P. Q. Il demeure avec son fils établi à Beaumont. Bienvenue.

Le printemps nous arrive avec toutes ses espérances. Nous avons ordinairement dans ce pays deux saisons; l'hiver qui fait peur au gens d'en bas, mais qui vaut mieux que bien d'autres, et l'été qui est magnifique. Tout se prépare bien; les semailles vont commencer bientôt.

M. J. E Beliveau, notre estimé concitoyen du Queen's Hotel a été depuis une semaine retenu à la residence de Mde Béliveau, sa mère, par une grippe qui paraissait faire tous ses efforts pour abattre notre ami. Mais Béliveau en avait déjà tué des microbes. Prompte convalescence.

L'Ouest Canadien a reçu une lettre de notre ami J. E. Lemoine en route pour le Klondyke. Il est très satisfait de son voyage jusqu'à présent. Il doit nous écrire de nouveau de Skagway. Les nouvelles qu'il reçoit sont des plus encourageantes pour lui. Nous lui souhaitons fortune!

L'assemblée de la Société St Jean Baptiste qui devait avoir lieu dimanche dernier pour l'élection des officiers aura lieu dimanche prochain. Que tout le monde s'y rende. C'est une élection assez importante puisque les officiers élus devront représenter notre population lors des grandes solennités religieuses du mois de juillet prochain où les plus hauts dignitaires ecclésiastiques du Canada seront présents.

C'est avec chagrin que nous avons appris la mort de M. Julien Poirier, arrivée à la résidence de son gendre, M A Lamoureux, du Fort Saskatchewan, dimanche dernier. M Poirier était âgé de 77 ans, et des années bien remplies. Quel bon vieux Canadien! un type des patriotes de '37. Tous ceux qui l'on connu pendant les années qu'il a passé dans l'Ouest le regretteront. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille. R I P.

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée, au milieu de nous, de quatre familles canadiennes-françaises; en tout vingt cinq personnes, venant de l'Etat du Kansas, Etats-Unis. Ces familles sont arrivées par le dernier train et sont allées rejoindre des parents et des amis aux environs de St. Pierre où elles devront s'établir. C'est un bon présage pour la colonisation de notre district par nos compatriotes. Nous leur souhaitons la bienvenue et tout le succès passiole.

Un fait encourageant pour les cultivateurs qui désirent venir s'établir dans notre beau pays du Nord d'Alberta. M. Charles Desmarais, arrivé avec le premier contingent de M. l'abbé Morin, (et il n'était pas très riche alors) vient d'acheter 160 acres du C P R et 160 de la Mission pour augmenter l'étendue de ses terres à Morinville. M Desmarais, pour obtenir ce beau résultat, n'a pas plus travaillé que les cultivateurs de la province de Québec, moins peut-être, et, dans tous les cas, avec plus de satisfaction. Son succès est celui de tous les gens qui ne négligent pas trop leurs affaires. Si nos compatriotes d'en bas pouvaient une fois se convaincre qu'ici l'on est heureux et à l'aise, notre nombre s'augmenterait plus vide. Espérons toujours!

JOUR DE PAQUES.

La fête de Pâques a été célébré dans notre église paroissiale avec un éclat inaccoutumé. Sous l'habile direction de M. J. Bilodeau le chœur a donné ce jour là un véritable concert musical et tous ceux qui ont assisté à la messe et aux vêpres de l'église St Joachim d'Edmonton ont certainement joui d'aussi belle musique que celles que l'on entend dans les églises catholiques de la Province de Québec aux fêtes solennelles.

Voici le programme: Messe Bordalaise, Pl in chant, solistes MM. Bilodeau, Beck, Leclerc, Fairbanks, Morin, Pomerleau: Offertoire "Regina Cœli"; Communion "O Filii et Filiæ."

Aux vêpres on a chanté les psaumes solennels, le "Magnificat" de Lambillotte, solo de M. Bilodeau; Un duo, au commencement de la bénédiction par MM. Larue et Beck, très bien rendu. Le "Regina Cœli" avec soli de M M Larue et Prince et un duo de M. Bilodeau et Fairbanks le Tantum de Lambillotte.

Le Révérend Père Leduc a félicité le chœur sur ses succès.

Avec une accompagnatrice comme la Révérende Mère Bond, l'organiste, qui a fourni plus que sa part au succès de la fête. Le chœur de l'Eglise St Joachim, s'il continue les mêmes efforts avec le même succès qu'il a obtenu dernièrement, deviendra l'un des meilleurs, non seulement des Territoires mais de tout l'Ouest du Canada. Nos félicitations.

ST. ALBERT.

Les travaux du pont de St. Albert avancent rapidement. Tout porte à croire que d'ici à peu de jours le tout sera au complet. D'après ce que l'on voit déjà, le pont sera de belle apparence, et les connaisseurs s'accordent à dire qu'il est de beaucoup plus solide qu'il ne l'était en premier lieu. Nos félicitations à ceux qui ont réussi à avoir la permission du gouvernement de faire faire l'ouvrage à la journée, ainsi qu'à ceux qui on surveillé et exécuté ces importants travaux.

Il est question maintenant d'ajouter au pont un trottoir pour l'usage des piétons, ce qui serait d'un grand avantage et l'on pourrait dire même indispensable à cause du grand nombre d'enfants qui se rendent à l'école tous les jours et qui sont exposés à de graves accidents par l'encombrement des voitures qui circulent continuellement.

On ne saurait trop encourager l'entreprise, car cela ne peut coûter, tout au plus, que cent vingt-cinq dollars.

M. D. Chevigny est à construire un hôtel en remplacement de celui qui a brûlé. Tout porte à croire que ce sera une magnifique bâtisse.

Preuve d'amour.

Georges.—Et elle ma donné une de ces adorables petites boucles de cheveux. Croirez vous maintenant qu'elle m'aime!

Marthe, Oui, elle doit vous aimer. Ces boucles lui coûtent cinquante cents pièce.

L'an dernier, il a été publié en France plus de 17,000 volumes nouveaux, sur tous les sujets qui occupent l'esprit humain. C'est plus que le double de ce qui a été publié en Angleterre et aux Etats-Unis.

On se préoccupe beaucoup en Angleterre du sort des Plaines d'Abraham.

Le "Standard" de Londres a suggérait hier au gouvernement impérial de s'aboucher avec le gouvernement canadien pour conserver à la postérité ce champ sacré où reposent les enfants les plus vaillants de l'Angleterre et de la France.

"A la suggestion du Rév Père Lacombe et pour répondre au désir formellement exprimé par sir Wilfrid Laurier, le gouvernement Haultain a décidé de nommer un inspecteur Canadien-français et catholique pour les écoles de la minorité au Nord-Ouest. Le salaire affecté à cette nouvelle position sera de $1.400,

M. Haultain exige que le titulaire soit diplômé, qu'il ait des certificats d'une université et qu'il possède parfaitement les deux langues.

Nous connaissons celui qui est appelé à remplir cette nouvelle position d'inspecteur, mais nous ne donnerons son nom que dans quelques jours. Il aura là-bas un rôle important à jouer et sera en état de rendre des services à la cause nationale.

Seattle, Wash., 28—Des experts arrivés de Dawson disent que la production de l'or au Klondyke, cette année, s'élèvera à au moins $15,000,000.

Nous lirons dans la Patrie: M. Sifroi Beaudoin, riche cultivateur de St Alexis, comté Montcalm, s'en va s'établir dans l'Alberta. Il partira samedi prochain avec le détachement de colons conduit par M. l'abbé Morin. M Beaudoin, qui est un cultivateur très à l'aise, s'en va dans l'Ouest pour amasser un avenir pour ses quatre garçons.

M. Philéas Gaudet, de St Jacques de l'Achigan, part aussi mercredi pour aller s'établir un magasin général à Morinville.

Paris 27—La température se livre à des écarts incroyables. La semaine dernière, il faisait un temps admirable; il a été affreux, presque toute cette semaine, L'hiver est revenu à grands pas; la neige est tombée à l'heure même ou les almanachs indiquent que le printemps commence. Le thermomètre n'a guère dépassé 5 dégrés centigrades au-dessus de zéro. Naturellement, le froid a causé de sérieux dégats aux arbres fruitiers dans les départements du Nord et à la vigne dans ceux du sud. Le froid s'est fait sentir jusqu'au dessous de la zone de Fimes et de Montpellier.

Il existe, au sud de la Californie, dans la vallée de l'Arroyo Calde, une véritable mine de miel. C'est un rocher granitique, tout fissuré de crevasses profondes, dans lesquelles d'innombrables essains d'abeilles ont établi depuis des siècles leurs colonies laborieuses. Quelques hardis chasseurs de miel se hasardèrent de temps à autre, après s'être "hermétiquement" calfeutrés dans des vêtements de cuir épais, à faire une razzia de miel à l'orifice des crevasses du roc, et leur récolte fut toujours abondante. Mais personne n'a exploré la mine de miel dans ses profondeurs.

Il faut avouer que les Anglais sont gens pratiques.

Frappés du nombre de jeunes filles qui ne trouvent pas à se marier dans la métropole, ils ont fondé une association ayant pour but de répartir entre les colonies britanniques l'excès de femmes et de "misses" qui, sans cette déportation aimable, seraient menacée, comme on dit chez nous de coiffer Ste Catherine.

L'association est placés sous le patronage de la princesse de Galles; elle a déjà "exporté" 6,500 fiancées en quatorze ans.

Dans l'assemblée générale qui s'est tenue dernièrement, il a été donné lecture d'une lettre de M Cecil Rhodes, qui demende des femmes pour l'Afrique australe.

Cette missive était accompagnée d'une somme de douze mille francs. Pour ses douze mille francs M Cecil Rhodes a droit à trente-six femmes.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No, 15— 9 Mars. 1890

Mars poésie (C. Vautel).—Filleule de Napoléon (Cap Danrit).—La Troupe de Dan Galaor. (EDupuis)—Le parapluie de maman Poule (Tante Nicole).—Le malade malgré lui (L. et J. Malassez).—Boite aux lettres. —Tirelire aux devinettes.

Illustration par Cl. Vautel, Paul de Sémant, Rudniki etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement: six mois 10 fr.; un an 18 fr.

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à etee formée, un corps politique et corporé sous la clause de la dite Oordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera: "The Edmonton Printing Co., Limited."

Le but pour lesquels l'incorporation est demandées est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opératson des presses à imprimer et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure, imprimer et publier des journaux ou revues périodiques, posséder des immeubles et faire tout ce est généralement nécessaire pour obtenir les buts de la Société.

La principale place d'affaires dans les Territoires sera Edmonton, Alberta,.

Le capital de la Compagnie sera de cinq mille piastres ($5000) divisé en cinq cents parts de dix piastres chacune.

Les noms et adresses des requérants sont:
Frédéric Villeneuve avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gérant,
Jean-Baptiste Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, Comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta,
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montréal,
Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 28 Mars, 1899.

Avis.

THE UNION THRESHING COMPANY LIMITED.

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée généraée des actionnaires de la "The Union Threshing Company, Limited," aura lieu à une heure de l'après-midi, Samedi, le vingt-deuxième jour d'Avril, mil huit cent quatre-vingt dix-neuf à la résidence de Marcel Doray, Lamoureux Post Office, pour procéder à l'élection des officiers, à la reddition des comptes et pour toute question se rapportant aux intérêts de la dite Compagnie.

MARCEL DORAY.
Président Provisoire.
THOMAS J. STACEY,
Secrétaire Provisoire.

Lamoureux, 29 Mars, 1899.

LES MARRONS DU FEU.

Pierre Levers a dépassé la cinquantaine, mais en dépit des fils d'argent qui se mêlent à son abondante chevelure noire, réjetée en arrière et découvrant un large front de penseur et d'artiste, il a encore bon pied, bon œil; et lorsqu'on le voit, suivi de son vieux chien, gravir lestement le côteau, portant allègrement son chevalet et sa boite de couleurs, et parcourir tout le jour son cher bois d'Encouen dont il connait les moindres replis, on peut, sans désavantage, le comparer à ses jeunes confrères, qui, pour la plupart, n'ont ni sa vigueur infatiguable, ni jarret de fer.

Au physique, Levers est grand, robuste, sa barbe grise encadre des traits énergiques éclairés par des yeux bleus très doux. Au moral, c'est un cœur d'or, une âme sans fiel; il a toutes les qualités de l'artiste sans aucun de ses défauts. Sa vie, toute d'honneur, peut être donnée comme modèle à ceux qui n'admettent l'art que légèrement débraillée, et il a su conquérir l'estime, le respect et l'affection de tous.

Son unique travers est de rêver parfois tout éveillé et de se créer, pour lui tout seul, des tableaux, en Espagne; mais au réveil il en accepte si philosofiquement l'écroulement !

"Levers, c'est un jobard ! disent en leur argot d'atelier certains rapins qui ne sont pas les derniers à exploiter cette faiblesse; il tire les marrons du feu, et il les épluche pour le plaisir de vous les voir manger."

Et c'est vrai.

Se démenant pour placer le tableau d'un ami, réclamant la croix pour celui-ci, une pension pour celui-là, soutenant l'un, relevant l'autre.

En revanche, d'une insouciance absolue pour ses intérêts, il peint pour peindre, parceque cela lui est naturel, comme les oiseaux chantent pour chanter, et qu'il y trouve un plaisir extrême; mais il attend que les acquéreurs viennent le chercher; incapable de discuter un prix, il vend ses œuvres pour la moitié de leur valeur au grand bénéfice des marchands dont il fait la fortune, et si le ruban rouge orne sa boutonnière, c'est qu'on l'a décroché pour lui.

Il habite, depuis plus de quinze ans, le joli village d'Ecouen dont les sites pittoresques attirent chaque année une colonie de peintres. Son chalet est caché dans le bois à quelques pas de la légion d'honneur; et, de son belvédère, il aperçoit parfois la silhouette des jeunes pensionnaires au milieu des arbres du parc, ce qui lui a inspiré une de ses plus gracieuses compositions: "Mes voisines," laquelle, après avoir remporté une médaille au salon, a été gracieusement offerte par l'auteur (déclinant les offres les plus brillants) à Mme la surintendante pour orner le parloir de ses modèles.

Levers, assis devant son chevelet, donnait les derniers coups de pinceau à une petite toile représentant un frais et riant vallon au bas du côteau boisé, traversé par un ruisseau bordé de peupliers et par la ligne du chemin de fer dont les rails d'acier couraient sur le sable comme d'interminables couleuvres. La maison du garde-barrière, avec son toit à tuiles rouges, son mur blanc, et un vieux moulin délabré tout en ruines, aux postes défonsées et aux volets pendants, peuplaient le paysage éclairé par un de ces ciels lumineux et doux dont le peintre avait le secret.

Sur un petit pont de bois, une belle jeune fille, appuyee au bras de Levers lui-même, contemplait ce site sauvage.

De temps à autre, l'artiste jetait un coup d'œil à un second tableau accroché au mur et dont l'autre semblait à première vue la reproduction.

Mais si le décor était le même, les détails étaient changés et les années avaient coulé entre l'œuvre ancienne et nouvelle, mettant leur griffe aux êtres et aux choses, creusant davantage une lézarde, enlevant une cheminée déjà branlante, arrachant la fenêtre laquelle on voyait jadis une vieille figure toute ridée et parcheminée, la grand'mère, sans doute, des deux enfants qui, au premier plan, occupaient la place de Levers et de sa compagne.

C'était un gamin d'une douzaine d'années, propre et soigné, dans sa blouse noire d'écolier, avec un visage intelligent et sérieux; et une fillette de quatre à cinq ans, adorable sous ses haillons qui s'harmonisaient parfaitement avec ses traits mutins, ses cheveux ébouriffés et ses grands yeux aux cils veloutés.

Lui, très grave, comme un magester, tenait un livre sur ses genoux et faisait épeler la petite dont l'application ne répondait pas au zèle du professeur, si l'on en jugeait par certain regard en coulisse suivant le vol d'un brillant papillon ou d'une élégante libellule.

* * *

Il y avait quinze ans de cela. Levers, nouvellement installé dans le pays, en parcourait les environs en compagnie de son chien, Turco, jeune aussi alors, croquant ici un coin de forêt, là un coucher de soleil, feuilletant à loisir cet inépuisable album aux cent aspects qui s'appelle la Nature, et qui s'ouvre tout grand devant qui sait lire !

Ce soir-là, il revenait de Sainte-Brice, cheminant au hasard de sa fantaisie, quand il s'arrêta charmé par la beauté du paysage qui se déroulait sous ses yeux, c'était le hameau de Chauffour.

La vue surtout de l'écolier et de sa compagne, si naturels, si gracieux dans leur pose sans apprêts, séduisait son imagination; et, dressant, en un tour de main, son chevalet, il se hâta de tracer une esquisse de cette scène champêtre.

"C'est mon Antoine que vous peignez là."

Ah ! ces artistes, tous les mêmes, le cœur sur la main et la main ouverte, marmota le garde-barrière, en voyant Levers se diriger vers l'asile de la paralytique, dans une intention facile à deviner: voilà une bonne aubaine pour la mère Brulay.

Meilleure encore qu'il ne le supposait. Le jeune homme, touché par les malheurs et la résignation de l'aïeule, la gentillesse et la grâce de la fillette, vint souvent et trouva moyen, avec l'ingénieuse délicatesse des bons cœurs d'apporter un réel soulagement à leur misère sans froisser un sentiment de dignité qu'il comprenait et respectait.

Grâce à lui, les dernière annécs de la bonne vieille s'écoulèrent dans une aisance relative, sans souci du lendemain, et, quand elle mourut en le bénissant, elle n'hésita pas à lui confier l'orpheline. Le peintre se montra digne de ce dépôt sacré; il emmena la petite Madeleine qui pleurait bien fort en disant adieu à son cher Antoine; mais lui-meme partait pour le collége, la séparation était donc inévitable; d'ailleurs la mignonne aimait de tout son cœur "bon ami," comme elle appelait gentiment son tuteur; elle mit volontiers sa main dans la sienne, et le suivit à sa maison où l'attendait une jolie chambrette et un bon diner, avec toutes sortes de chatteries.

M. Levers avait pris son rôle au sérieux et ne devait pas se borner à gâter sa pupille; aussi, malgré le plaisir qu'il éprouvait à la voir trottiner dans son jardin, dès la semaine suivante, il la plaçait dans un pensionnat de Villiers-le-Bel, d'où elle ne sortit que son éducation achevée.

* * *

Il restait là, le pinceau en l'air songeant à toutes ces choses, déjà lointaines, et à la place immense que cette enfant, recueillie pas charité, avait prise dans sa vie.

—Quinze ans......comme on vieillit ! murmura-t il.

—Heureusement, bon ami, dit une voix rieuse

Une gracieuse jeune fille, l'original des deux portraits, lui tendait son front à baiser.

—A ton âge, on dit tant mieux ! au mien, tant pis ! mignonne......

—Pourquoi cela, bon ami ? Vous n'êtes pas vieux, au contraire......

—Hum ! Enfin ! as-tu aussi bien dormi dans la petite chambre que dans ton grand dortoir, et le chocolat de ma vieille Ursule vaut-il celui de la pension ?

—Oh ! Oui, bon ami.

—Alors tu ne t'ennuieras pas ici !

—M'ennuyer avec vous !

—Tu ne regretteras pas tes compagnes ?

—Non, certes. D'abord, moi, vour savez, j'ai toujours été un peu sauvage; petite mère (c'était le titre que l'on donnait à la directrice) me le reprochait assez; j'avais de bonnes camarades, mais pas d'amies. Pourquoi faire ! je n'aurais aimé personne autant que vous !......

—Alors tu ne regrettes rien ? bien sûr ?

—Très sûr. J'étais très bien là-bas, ces dames étaient éxcellentes et me traitaient en enfant gâtée; mais enfin, la pension !......

—Oui, cela rime presque avec prison.........

—Comme vous travaillez, bon ami !

—Il le faut bien, mignonne; te voilà presque une femme, il te faudra bientôt une dot et un mari. Tu as beau secouer la tête, c'est la vie; le vieux nid ne te gardera pas longtemps et tu t'envoleras comme un petit oiseau dont les ailes sont poussées loin, bien loin......

—Oh ! non, je ne veux pas m'éloigner de vous; de ce cher Ecouen où je laisserais tant de bons et chers souvenirs......

—Cependant, petit, ton mari.........

—Je ne veux pas me marier loin de vous.

Levers resta muet un instant, semblant hésiter, puis, brusquement:

—Allons, va t'habiller si tu veux venir avec moi jusqu'à Chauffour, j'ai une retouche à faire à ce tableau......

—A Chauffour, oh ! oui, dit-elle, devenue toute rose; je suis prête tout de suite; attendez-moi......

Et tandis que légère, elle montait à sa petit chambre, Levers, assis à son chevalet, retournait pour la dixième fois cette question: "Un homme de mon âge, épousant une jeune fille du sien, ne commattrait-il pas une folie et une mauvaise action ?" Il demeurait perplexe, pesant scrupuleusement le pour et le contre.........

Après tout combien de mariages plus disproportionnés ! Il n'était pas vieux; c'était elle qui l'avait dit, elle ne voulait pas le quitter......cela signifiait-il qu'elle l'aimait ? Pourquoi non, en somme ?......il n'était ni grognon, ni bourru, ni désagréable...... et puis, ce serait l'avenir assuré......et pour lui qu'elle douce vieillesse !

"Prends garde, murmurait une autre voix, elle est bien jeune; elle-même peut se tromper sur ses sentiments, prendre la reconnaissance pour l'inclination et faire son malheur. Tu es son tuteur, son père, c'est à toi d'y veiller......Défie-toi des pensées égoïstes et lâches, oublie que tu l'aimes, et ne songe pas à ton bonheur, mais au sien"......

—Voilà, bon ami je n'ai pas été longue.

Elle était ravissante dans sa simple toilette, le sourire aux lèvres, l'air radieux.

Ils s'en allèrent, bras-dessus, bras-dessous; les bonnes gens les saluaient disant: "Voilà M Levers et sa demoiselle........"

Ces mots amenèrent un nuage sur le front de l'artiste, mais il disparut bien vite au gai babil de sa compagne.

Et elle était toute joyeuse, ce matin-là, et Levers, qui l'observait à la dérobée, ne l'avait jamais trouvée si jolie, si expansive, si confiante.

Elle trouvait des phrases exquises pour rendre la gratitude qui débordait de son jeune cœur.

A Chauffour elle rencontra son ami d'enfance et lui dit: Antoine, avant longtemps, j'en suis sûre vous pourrez faire votre demande.

—Vraiement !

—Oui, ce matin, il m'a longuement parlé avenir, mariage, cherchant à savoir si je m'éloignerais volontiers d'Ecouen; puis, brusquement, il m'a dit:

—Allons à Chauffour.......

—Et il vous a dit qu'il vous aimait ? Lui ! !

Elle éclata de rire.

—Vous êtes fou. Antoine.

—Non, je suis jaloux.

—De lui ! mon tuteur presque mon père !

—Jurez-moi que vous ne l'aimez pas !

—Mais si, mon ami, et de tout mon cœur même. Et savez vous pourquoi je l'aime tant ?

—C'est qu'il a fait de moi, de l'enfant vouée à l'ignorance et à la misère une femme digne de vous !... Et vous l'accusez ! Il se moquerait joliment de vous s'il vous entendait.

Ils sont adossés à la passerelle, comme jadis l'orsqu'elle prenait sa leçon de lecture, si heureux, si absorbé dans leur bonheur qu'ils ne voient pas le peintre agenouillé sur la berge en train de laver ses pinceaux. Mais il n'a pas perdu une seule de leurs paroles tombant sur sa tête comme une douche glaciale. Il retourne doucement à son chevalet et demeure là pensif......, regardant alternativement le tableau où Madeleine est appuyée au bras de son ami.

—Oh ! jeunesse ! jeunesse ! soupira-t-il.........

—Et bien, bon ami, avez-vous bientôt fini ?

—Tout à l'heure, mignonne, répondit-il un peu enroué. Restez là tous les deux, que je rectifie quelque chose à la pose:

Ils ne se font pas prier, et radieux, épanouis, la main dans la main et les yeux dans les yeux, suivent leur beau rêve étoilé, sans soupçonner celui qui s'écroule là derrière cette toile.........

—C'est fait venez voir !......

Ils accoururent:

—Oh ! bon ami !

—Oh ! monsieur !

Confuse, rougissante, Madeleine s'est jetée dans ses bras, tandis qu'Antoine lui serre la main à la briser.

Levers a remplacé son propre portrait par celui du jeune homme, et au-dessous a tracé ce titre: "Les fiancés."

—Vous savez, le vin est tiré, crie le père Duford impatienté.

—Si le vin est tiré, il faut le boire, répond gaimement le vieil artiste.

Ca été la dernière déception de Pierre Levers.

Après tout, est-ce bien une déception ?

On pourrait en douter à le voir, berçant le premier-né des jeunes époux qu'il appelle orgueilleusement mon petit-fils !"

CATRES PROFESSIONELLES

AVOCATS.

FRÉDÉRIC VILLENEUVE, Avocat, Notaire, Bâtisse Gallagher Edmonton.
M. Villeneuve est aussi avocat au Barreau de la Province de Québec.

I. S. COWAN, Avocat, Notaire Public. Bureau, Bâtisse de la Banque Jacques-Cartier à Edmonton, Alberta.

BECK & EMERY, Avocats, Notaires, Edmonton, Albrta, T. N. O. Procureurs pour la Banque Impérial du Canada.
N. D. BECK, C.R. E. C. EMERY,
Avocat de la Couronne.
Argent de particuliers et de Cies. à prêter.

BOWN & ROBERTSON, Avocats, Batisse du Bulletin, Edmonton, Alta., T. N. O.
J. C. F. BOWN, HARRY H. ROBERTSON.

H. C, TAYLOR, M.A., L.L.B Avocat. Notaire, Sollicitear Etc. Bureau: Bâtisse de la Banque Impériale, Edmonton, Alta, T.N.O.

P. L, McNAMARA, Avocat, Notaire, Bureau: Batisse McLeod Avenue Jasper, Edmonton, T. N. O. Procureur pour la Banque Jacques, Cartier.

DR. A. H. DESLOGES, Médecin-Chirurgien St. Albert, Alta.

DR. PHILIPPE ROY, Médecin-Chirurgien. Consultations de 2-4 p.m., 7-8 p.m. Telephone No. 35.
Bureau, Rue Principale, vis-à-vis l'entrepôt Massey-Harris.

E. A. BRAITHWAITE, M.D. Bureau à sa résidence, 3e rue, au sud des nouveaux magasins de la Baie d'Hudson. Téléphone.

J. D. HARRISON, M.D., C.M. Bureau et résidence, 2me porte à l'ouest de la Banque Impériale.